

Réf: Dossier N° : 16645

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICAN YOUNG INITIATIVE » en abrégé «A.Y.I. »
Siège social : ABIDJAN - MARCORY KABLAN BROU FULGENCE, 11
BP 705 ABJ 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 04 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICAN YOUNG INITIATIVE » en abrégé «A.Y.I. ».

Objet: La commercialisation, l'achat, la vente, le courtage, la distribution de tous articles, produits, marchandises, équipements de toute nature et de toute provenance; La représentation commerciale et industrielle de toutes marques de fabriques, licences, griffes, brevets et autres; Les prestations de services en communication et évènementiel; L'import-export; L'achat et la vente de produits de communication et évènementiel. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY KABLAN BROU FULGENCE, 11
BP 705 ABJ 11

GERANT: Monsieur COULIBALY GON .

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20799 du 04/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7666 du 04/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

